

NOTE

Destinataires : Au personnel enseignant du pavillon et de l'EPSJ
Au personnel enseignant du CFPML
Au personnel enseignant des autres établissements

Expéditeur : Comité de santé et sécurité du travail

Date : Le 17 mai 2017

Objet : Fils au sol – Risque de chute et obstacle à l'entretien

Bonjour,

À la suite de l'inspection de plusieurs lieux de travail, les membres du comité de santé et de sécurité du travail (SST) ont fait différents constats en lien avec la présence importante de fils au sol, soit l'obstacle à l'efficacité du personnel d'entretien, le risque d'incendie avec les différentes rallonges parfois utilisées et, surtout, le risque de chute pour le personnel ou les élèves. Dans le souci de veiller à la santé et à la sécurité du personnel, les membres recommandent à tous de suivre les directives suivantes :

Utilisation de portable avec les élèves

- Veuillez ranger le portable après chaque utilisation;
- Être sensibilisé à l'organisation sécuritaire du travail en évitant au maximum les fils au sol;
- Dans la mesure du possible, utiliser le portable sans fil avec une charge pleine;
- Dans le cas de plusieurs portables en classe, il existe des solutions de rangement pratiques. Nous vous invitons à en discuter avec votre direction.

Fils au sol

- Aménager votre espace de travail de façon à éviter que des fils soient au sol, principalement dans les aires de circulation de la classe. Une demande auprès de votre supérieur immédiat doit être faite pour fixer les fils qui longent les murs;

Salle du personnel enseignant (applicable pour EPSJ, pavillon, CFP)

- Un aménagement sécuritaire et l'installation de colonnettes électriques sont prévus d'ici la prochaine année. Cette initiative de votre comité de santé et de sécurité du travail facilitera le branchement de votre portable, éliminera le risque d'incendie dû aux surtensions électriques et permettra d'éliminer tous les fils au sol et le risque de chute dans les salles du personnel;
- Une fois réalisé, il sera nécessaire que la configuration de l'aménagement du local respecte l'emplacement des colonnettes en place.

N'hésitez pas à communiquer avec votre supérieur immédiat si vous avez des questions concernant des sujets touchant à la santé ou à la sécurité des employés. Merci de votre habituelle collaboration.



Votre comité de santé et de sécurité du travail

Sophie Lachaine, enseignante
Marie- Chouinard, professionnelle
Sylvain Goulet, personnel de soutien
Michel Lapointe, personnel de soutien
Hugo Charbonneau, ress. matérielles
Dany Roy, gest. d'établissement
Sylvain Tremblay, direction CFP
Marianne Giroux, ress. humaines